Décision 13-DCC-139 du 14 octobre 2013

relative à la prise de contrôle conjoint de Lampiris SA par Gimv NV, Gimv-XL Partners Comm. VA et Adviesbeheer Gimv XL NV ainsi que par la Société Régionale d'Investissement de Wallonie SA et MM. Vanderschueren et Venanzi

Posted on: 05 novembre 2013 | Secteurs :

ENERGIE / ENVIRONNEMENT

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Gimv NV et autres
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Lampiris

Lire

le texte intégral de la décision
140.91 Ko